

*Date: 1827 Cheminées parisiennes de M.
L'Homond.*

*Extrait de L'Art d'économiser le bois de
chauffage et tous les autres combustibles, par
César Gardeton*



Ces cheminées, en terre cuite, en stuc, faïence ou marbre, exemptes par conséquent d'odeur métallique, sont d'une forme agréable, se montent en deux heures, et se déplacent facilement lors d'un déménagement. Elles ne donnent point de fumée, et garantissent des courants d'air ou ventouses, qui souvent, sans utilité, ont l'inconvénient d'établir un rideau d'air froid en avant du foyer. Elles sont très salubres, en ce que la combustion s'opérant au moyen de l'air renfermé dans l'appartement, il s'y renouvelle continuellement; elles n'exigent aucun tuyau extérieur, ni beaucoup de frais d'établissement, puisqu'elles se posent dans les cheminées ordinaires.

L'économie du combustible résulte de ce que le bois peut être placé très en avant, et presque dans l'appartement, sans occasionner la moindre fumée. On modère ou l'on active la combustion au moyen d'une trappe en fer qu'on lève et qu'on baisse à volonté.

M. L'HOMOND construit aussi des cheminées-poêles établies sur les mêmes principes que ses appareils, et qui ont le double avantage de procurer la chaleur rayonnante d'une bonne cheminée, et de chauffer par leurs tuyaux: on les place partout, comme les poêles ordinaires. Ce qui rend ces appareils réellement précieux pour toutes les classes de la société, c'est que leur prix est à la portée des moindres fortunes; il est de 30 à 45 francs, et au-dessus, suivant les matériaux employés.